



Le Tri M I E S triel



Bulletin d'information de la municipalité

AVRIL 2014 – N°23

LE MOT DU MAIRE

Et voilà, les élections sont terminées. Le 30 mars le conseil municipal a renouvelé mon mandat de maire. Auparavant le dimanche 23 mars vous aviez élu à une large majorité la seule liste qui se présentait à vos suffrages. Je vous remercie pour la confiance que vous leur avez accordée. C'est une équipe **renouvelée de moitié** qui saura répondre aux attentes que l'on peut espérer de représentants communaux. Ils ont **tous des compétences très variées** mais ils ont surtout une grosse envie de les mettre au service de la commune. Je ne suis donc pas inquiet quant au **bon fonctionnement** de ce nouveau conseil municipal.

Je voudrais aussi remercier les anciens conseillers avec qui j'ai eu le plaisir de travailler pendant 6 ans. Ils se sont acquittés de leur fonction à merveille. Certains ont choisi de s'arrêter pour diverses raisons mais ils peuvent **être fiers de leur action et leur bilan** plaide en leur faveur. Nous n'avons pas été, et c'est heureux, toujours d'accord mais cela a toujours été dans le respect des autres et de leurs idées. Cela a contribué à mettre une excellente ambiance au sein de ce groupe et c'est une des principales raisons de ma nouvelle candidature.

A présent il ne nous reste plus qu'à nous mettre au travail et il ne va pas manquer tout au long du mandat parce que nos projets vont s'étaler dans le temps comme **l'aménagement du lotissement, l'opération cœur de village, la relance de la source salmière**, et on l'espère, **la reprise de la station d'épuration**.

D'autres actions de moindre importance seront aussi menées mais avec toujours le souci de ne pas hypothéquer nos finances **car la stabilité des impôts locaux restera une priorité**.

Mais en attendant tout cela, place à la fête, aussi je vous donne rendez-vous **le 27 avril**.

Bernard CALMON

Réunion du conseil municipal du 10 février 2014

Travaux école. Mr le Maire présente au conseil municipal le résultat de l'ouverture des plis. Sont retenues les entreprises suivantes :

Démolitions gros œuvre : **ENGELIBERT** (4577.58€ HT), Menuiseries intérieures et extérieures : **ADGIE** (3994.80€ HT), Platerie isolation peinture : **ADGIE** (12139.62€ HT), Electricité : **ROQUES** (11736.00€ HT), Serrurerie : **VIGIER** (1176.00€ HT). **Le coût total des travaux est de 33624.00€ HT soit 40348.80€ TTC.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la décision de la commission d'appel d'offre et donne pouvoir à Mr le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Réunion du conseil municipal du 10 mars 2014

Hameau de barrières. Mr le Maire rappelle au conseil municipal le projet de protection et de valorisation du hameau de Barrières, par la communauté de communes du Pays de Padirac. Pour ce faire, la commune, propriétaire des terrains doit les **mettre à disposition de la communauté de communes**. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable pour cette mise à disposition.

Réunion du conseil municipal du 30 mars 2014

Elections. Lors de cette séance le nouveau conseil municipal a été installé. **Bernard CALMON** a été élu maire de Miers à l'unanimité. Il sera entouré de 3 adjoints élus avec 10 voix et 1 abstention : **Marie-Pierre CASSABOIS**, 1^{ère} adjointe ; **Guillaume LAVERGNE**, 2^{ème} adjoint ; **Gilles FAU**, 3^{ème} adjoint. Les commissions communales et intercommunales ont été constituées. Vous trouverez sur la feuille jointe à ce bulletin, le détail de ces commissions.

- Aménagement du secteur de Maisonneuve : **55 000 €**

- Rénovation et mise aux normes de l'école : **000 €**

- Rénovation de la salle communale : **5 000 €**

- Hameau de Barrières : **5000 €**



Les taux d'imposition pour 2014 restent inchangés :

Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non-bâti
5.57 %	13.87 %	138.04 %

Commission culture & patrimoine

Bien qu'à l'écart de l'axe routier Rocamadour-Padirac, notre commune possède un patrimoine naturel et bâti apte à attirer non seulement les touristes mais aussi les Lotois, y compris les scolaires, tous sensibles aux traces laissées par nos prédécesseurs. **Le site paléolithique des Fieux, les nombreux dolmens, le hameau abandonné de Barrières et la Source Salmière composent un capital culturel de premier ordre.**

Les tâches à entreprendre sont multiples et variées. Toutes exaltantes. **Sécuriser, valoriser et animer** constituent les trois axes fondamentaux de travail de cette nouvelle commission. Préserver et mettre à la portée de chacun notre passé commun est, en effet, un **devoir de mémoire** de tous les échelons administratifs. Notre commune apporte sa contribution. Elle œuvrera à amplifier celle-ci avec, nous l'espérons, **le soutien et la participation** des citoyens Miersois.

Contrairement à une certaine rumeur, le hameau abandonné de Barrières **ne sera pas éclairé** comme les rues de notre bourg ! Profitant du branchement électrique de la grange de Georges Maissonhaute, la commune bénéficiera d'un compteur. **Les futures animations** de ce site nécessiteront, ponctuellement, une telle source d'énergie.

Commission fleurissement

Appel aux bénévoles

Vous aimez les fleurs, vous avez des idées pour **l'embellissement de notre village**, vous souhaitez participer à la commission en charge du fleurissement, **vous êtes les bienvenus**. Merci de laisser vos coordonnées à la Mairie.

Nous prendrons ainsi contact avec vous pour la réunion qui aura lieu au mois de mai.

Permanence de Mr le Maire

Bernard Calmon peut vous recevoir, à la mairie, aux horaires suivants :

Lundi & Mardi : 14h-16h

Vendredi : 11h-12h

Samedi sur Rendez-vous



Patrick et Mylène

Depuis le samedi 1er mars, la boulangerie de la commune vient de changer de mains. En effet, **Patrick Paillet et Mylène Ferrier** succèdent à Sylvain Sénac qui a cessé son activité. Ce couple arrive de St Germain du Bel Air après de longs mois de recherches. Employé d'une boulangerie de la cité gourdonnaise, Patrick était à la recherche d'un commerce rural, où la proximité avec la clientèle est importante. Son compagne Mylène l'a suivi dans cette nouvelle vie. **"Le Fournil Miersois"** est ouvert du mardi au samedi, de 07h00 à 19h00 sans interruption et le dimanche de 07h00 à 13h00. Ils sont joignables au 05.65.10.62.48.

Retrouvailles à la Source

Il y a un siècle, « on coulait » des jours heureux à la Source Salmière... aujourd'hui, après avoir repris possession du site, le SIVU Miers Alvernac (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) travaille à sa réhabilitation et attend l'agrément qui permettra que l'eau émerge à nouveau à la buvette.

Quant à nous, que pouvons-nous faire ?

L'avenir de ce site exceptionnel est entre nos mains, à savoir que nous pouvons décider ENSEMBLE de nous y retrouver et d'y organiser diverses manifestations (avec accord préalable du SIVU) :

- Concours de pétanque,
- Brocantes, expositions,
- Balades et marchés gourmands,
- Manifestations agricoles, culturelles, spectacles,
- Rencontres scolaires, animations musicales,



mais aussi repas, pique-nique inter communes !



Un groupe de Miersois et d'Alvernacois s'est concerté et vous invite à une réunion d'échanges d'idées qui aura lieu à la salle Communale de Miers

Le Vendredi 25 Avril à 20h30.

Le but de cette soirée serait de créer une association dédiée aux ANIMATIONS à la Source Salmière. Nous vous attendons nombreuses et nombreux, il nous appartient de faire VIVRE ce site entre personnes motivées.

Toutes les propositions seront les bienvenues... A vous de jouer !

NB : Présidents ou Représentants d'Associations de Miers et d'Alvernac les Eaux seront conviés ; nous comptons vivement sur eux pour valoriser les atouts de cet endroit bucolique auprès de leurs membres.

Les amis de la Source.

Animations, sorties...

CLUB DES BONS VIVANTS

Le club a organisé un goûter gratuit au mois de février et un repas « far levé », le 05 avril, à Gintrac.

Un pique-nique sera organisé **le 29 juin**, à la salle communale de Gintrac.

Le 24 juillet, un voyage à Cahors, en car, est proposé.

La visite du vieux Cahors en petit train et une promenade en bateau sur le Lot sont au programme.

Cette journée est ouverte à tous.

Renseignements auprès de Ginette PASQUIE au
05.65.33.65.71.

Dimanche 27 avril 2014

La nouvelle municipalité vous invite à partager un buffet, à 12h30, sur la place de la mairie.

Ce buffet sera précédé, à 11h30, de la plantation d'un arbre, sur le plateau scolaire.

Bernard Calmon et tous les membres du conseil municipal espèrent vous retrouver nombreux pour cette journée placée sous le signe de la convivialité.

Découverte des amphibiens de la réserve et de Miers

Dans le cadre de l'opération Fréquence grenouille, une animation est organisée **le samedi 26 avril 2014** à Miers sur le thème : « **Découverte des amphibiens de la réserve et de Miers** ».

Dès 18h00, un diaporama vous permettra de mieux connaître et de mieux comprendre ce groupe de vertébrés. Après un repas tiré du sac nous nous rendrons à la découverte des fontaines, lavoirs et points d'eau : milieux de vie des petites bêtes et des amphibiens. L'occasion de mieux comprendre la vie des grenouilles, crapauds, tritons et salamandres.

- A 18h00 diaporama à la salle communale de Miers
- De 20h30 à 23h00 sortie nocturne (à pied et en covoiturage).

Gratuit : (animation financée grâce au soutien de la région Midi-Pyrénées et de l'Agence de l'eau Adour Garonne).
Tout public

Prévoir : lampe torche ou frontale, carnet de notes et stylo, bottes et/ou chaussures de marche, tenue adaptée en fonction de la météo (froid et pluie).

Organisateur : communauté de communes du Pays de Padirac, gestionnaire de la RNR.

Réservation et inscription : Sonia Récoppe au : 06.78.00.93.07 - s.recoppe@paysdepadirac.fr

MIERS ANIMATION

Le printemps est là, il est temps de « pensées »
aux festivités !

L'Association Miers Animation et ses nombreux
membres motivés organisent

Le Dimanche 25 Mai 2014

Le traditionnel déjeuner champêtre au four à
Fialy. Nous vous accueillerons autour d'un repas
entièrement préparé au four à bois, nous
espérons vous y retrouver nombreux, dans la
bonne humeur !

La fête du village sera sur 2 jours,

Le 14 & 15 juin 2014

Un bal DISCO vous sera proposé le Samedi soir ;
quant au Dimanche à midi, nous prévoyons de
recevoir

MAITE ROLAND

Une voix superbe, un rendez-vous spectacle des
années 60 à 80 !

Dans l'attente de se retrouver ENSEMBLE dans la
convivialité, nous comptons sur votre présence.

Les bénévoles.

CEREMONIE DU 08 MAI 1945

La commémoration de l'armistice de la guerre
de 1939-1945, se tiendra le

Jeudi 08 mai à 11h30
au monument aux morts.

Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif offert
par la municipalité à la salle de la mairie.



ETAT CIVIL



Naissances. Le **10 janvier**, de Mila au foyer d'Audrey
CASTANET et de Guillaume GOUYGOU.

Le **20 janvier**, de Zoé au foyer de Christelle
LAGARGUETTE et de Loïc BREL.

Le **29 janvier**, de Lucas au foyer D'Amélie KOLHMAN
et de Sébastien HARDOUIN.

*Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur à ces
familles !*

Décès. Le **21 novembre**, de Claudine BROUQUI.

Le **14 février**, d'Emilien BREL.

Le **17 mars**, de Gaby VALADE.